

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Aux P'tits Amours Inc.	Numéro de permis 2014734	Date d'inspection Le 07 mai 2021	
Nom de l'établissement Garderie aux P'tits Amours Inc.		Numéro de téléphone (506) 783-7070	
Adresse 65 rue LaPlante Est Petit-Rocher NB E8J 1H4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Vanessa Giberson		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire; Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	11(a)	26 avr. 2021	27 avr. 2021
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance. Commentaires : Les trois éducatrices auront terminées leur session par la fin août 2021.	11(b)	31 août 2021	

<p><b>Commentaires généraux</b></p> <p>Suivi d'inspection fait par appel téléphonique / reçu information par courriel.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La formation RCR a été complétée par les éducatrices.</li> <li>- Trois éducatrices suivent présentement le cours d'Introduction à la petite enfance et le Curriculum éducatif. Lorsqu'elles auront terminé, la preuve devra être ajoutée au dossier et la lacune sera alors corrigée.</li> </ul> <p>La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis. La licence sera recommandée pour une autre année.</p>
---

original signé par  
Vanessa Giberson

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 07 mai 2021

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Sandra Guitard

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 07 mai 2021

\_\_\_\_\_  
Date